

## Echange de services entre mono-parents

**P**as simple pour une maman (le plus souvent) ou un papa d'élever seul(c) son enfant. Les familles monoparentales se retrouvent souvent dans des situations professionnelles précaires (beaucoup de temps partiels), avec un risque de chômage et de pauvreté beaucoup plus élevé que les autres familles. Des initiatives d'entraide apparaissent. Des mono-parents s'échangent des services à l'échelon local (covoiturage, prêt de véhicule pour faire des courses, accueil d'un enfant en urgence, échange de matériel...).

### Outils numériques

Des pratiques collaboratives qui se répandent en France et au Canada grâce aux outils numériques. Les familles monoparentales peuvent, effectivement avec l'aide de ces technologies numériques, échanger plus facilement des informations, des expériences, trouver des conseils professionnels,

des services (co-voiturage, garde d'enfants...), des petites annonces comme des offres de colocation.

Ces technologies encouragent la création d'un réseau d'entraide, d'échanges et de solidarité à l'échelon local.

### Proposition de résolution

Le gouvernement de la commission communautaire commune a décidé tout récemment d'intervenir dans les frais de fonctionnement et frais de personnel pour un projet de plate-forme "peer-to-peer" de mono-parents, indique Mathilde Vandorpe, parlementaire CDH. Cette initiative innovante devrait inspirer la Région wallonne, estime-t-elle. Elle a donc déposé une proposition de résolution en ce sens qui doit être prise en considération ce mercredi au parlement wallon. Elle invite le gouvernement wallon à soutenir des initiatives associatives de création de plate-forme "peer-to-peer" de mono-parents.

**An. H.**